

**Tauxigny**

Déchèterie du Bois-Joly ouverte  
**les mercredi, vendredi et samedi**

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
du 01/04 au 31/10

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
du 01/11 au 31/03

**Chanceaux-près-Loches**

Déchèterie de La Baillaudière ouverte  
**du lundi au samedi**

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
du 01/04 au 31/10

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
du 01/11 au 31/03

Le mardi matin est réservé aux artisans, entrepreneurs et commerciaux, ainsi qu'aux particuliers munis d'un véhicule supérieur à 2 m de hauteur et moins de 3,5t.

**N'oubliez pas votre carte d'accès !**  
Elle est obligatoire et vous est délivrée sur place gratuitement sur simple présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

la **tribu** vous répond



**Pourquoi tous mes déchets n'ont-ils pas été ramassés lors de la collecte des encombrants ?**

Les déchets qui sont collectés lors de la collecte en porte à porte des encombrants sont destinés à l'enfouissement, aucun tri ni valorisation n'est effectué. C'est pourquoi certains déchets sont interdits lors de cette collecte tels que les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les pneus, les gravats, les déchets toxiques... car ils nécessitent des traitements spécifiques.

**Un rappel sera fait dans la prochaine lettre du tri en décembre.**

**Commandez vos bacs et votre composteur auprès de votre mairie ou de Loches Développement**

Tél. 02 47 91 19 20  
[www.lochesdeveloppement.com](http://www.lochesdeveloppement.com)



**Prix des bacs marrons et des bacs jaunes**

120 L : 15 € / 180 L : 20 € / 240 L : 44 € / 340 L : 62 €

**Prix des composteurs "classiques" :**

320 L : 18 € / 620 L : 23 € / 800 L : 34 €



**Prix des composteurs "bois" :**

300 L : 29 € / 600 L : 34 €



la lettre de  
**la tribu**

**L'actualité du tri & de la réduction des déchets**  
sur le territoire de Loches Développement



**Dossier /** Dans la poubelle d'un lochois  
**actus /** Nouvelles colonnes  
**la BA /** Donner ses vêtements usagers



**L'EDITO** de Loïc Babary\*

**A**près l'installation des nouveaux élus communautaires en avril dernier, Loches Développement vient d'afficher sa feuille de route pour les années à venir en matière de déchets. Avec son programme « Jetons moins, trions mieux », la CCLD engagera pour la période 2014-2016 plus de 30 actions dans le sens de la réduction des déchets et de l'amélioration du tri auprès des ménages du lochois, des entreprises et des collectivités.

Citons quelques-unes des toutes premières interventions : la communication grand public portée par « la TRI<sup>bu</sup> », une attachante famille de hiboux qui a tout compris aux

déchets et qui s'affiche désormais sur les camions de collecte et dans les pages du tout nouveau **guide du tri**. Une opération contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et une autre en faveur de la valorisation des déchets fermentescibles vont très prochainement s'organiser. Enfin, parmi d'autres nombreux projets, la construction d'une nouvelle déchèterie à Loches...

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cet ambitieux programme au fil des mois. En attendant, nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions !

\* Loïc Babary est vice-président de la CCLD en charge des déchets ménagers

# Que contient la poubelle d'un Lochois ?

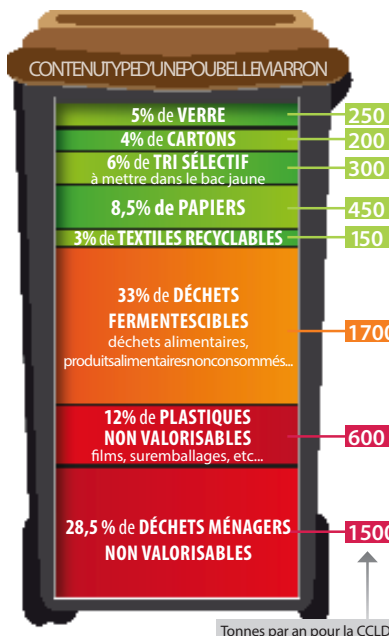


Première action du programme 2014-2016 «Jetons moins, Trions mieux», Loches Développement a ausculté en mars dernier le contenu des poubelles du Lochois. Objectif : diminuer les tonnages de déchets et augmenter leur valorisation.

Afin d'obtenir des résultats représentatifs du territoire, cette analyse a été réalisée sur les déchets ménagers des habitats collectifs et individuels à Loches et sur ceux des habitats individuels en campagne. 1500 kg d'ordures ménagères ont été prélevés dans les camions à leur retour de collecte puis passés au crible.

### Verdict :

Pour les poubelles à couvercles marrons (ou sacs noirs), il a été mis en évidence une grande homogénéité des résultats avec la moyenne nationale. De fait, ici comme dans le reste du pays, nos poubelles contiennent encore trop de déchets valorisables.



### Les marges de progrès :

► **la valorisation** des déchets fermentescibles, par le compostage individuel mais aussi l'apport systématique des déchets verts en déchèteries,

► **l'augmentation** du tri (papier, verre, bac jaune)

► **la diminution** à la source des déchets d'emballages (plastiques de suremballage, etc.),

► **la réduction** des produits à usages unique (lingettes, etc.)

Pour les poubelles à couvercles jaunes (ou sacs jaunes), il ressort qu'elles contiennent souvent du papier (jusqu'à 36% dans un échantillon !) qui devrait normalement se trouver dans les colonnes d'apport volontaire.

Le Tri<sup>bu</sup> reviendra régulièrement sur tous ces gestes de tri !

### De nouvelles colonnes sur le territoire

Des nouvelles colonnes verre et papier sérigraphiées sont apparues dans le paysage lochois depuis quelques semaines ! A Loches, des colonnes enterrées supplémentaires seront prochainement implantées.

Les consignes pour le verre restent identiques (pots et bocaux en verre sans les bouchons). Pour les papiers, il n'y a plus de distinction à faire entre les différents papiers : tous les papiers se recyclent !

### Décalage de la collecte

Il n'y aura pas de collecte les jours fériés suivants : lundi 14/07, vendredi 15/08, mardi 11/11. La collecte sera donc décalée d'un jour jusqu'à la fin de la semaine.



### Donnons nos vêtements usagers

Mettre ses textiles dans les bornes prévues à cet effet constitue un geste écologique et solidaire. Les vêtements, chaussures, petites maroquineries et linge de maison sont triés et valorisés par l'association «le Relais» ([www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)) pour leur donner une seconde vie.



Vous trouvez des bornes textiles dans les deux déchèteries mais également à Beaulieu-lès-Loches, Chambourg-sur-Indre, Cormery, Loches, Reignac-sur-Indre, Saint-Jean-Saint-Germain et Verneuil-sur-Indre. Pour connaître leur emplacement exact, renseignez-vous auprès de votre mairie.



### Stop aux seringues dans les poubelles !

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux appelés DASRI (seringues et autres) représentent un risque pour les agents de collecte et pour l'environnement.



En tant que patient en auto-traitement, vous devez mettre vos DASRI dans des boîtes à aiguilles sécurisées jaunes comme celle présentée ci-dessus. Elle vous sera remise gratuitement par votre pharmacien à qui vous la remettrez une fois remplie.

Le coût du traitement de ces déchets est pris en charge par la CCLD.

